DLP 21-8-80796940

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 181 (25/80) du 19 AOUT 1980

REUNION TECHNIQUE D'AUTOMNE

Le Service de la Protection des Végétaux (Circonscription Phytosanitaire Poitou-Charentes) et la Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des Cultures organisent

le mercredit 19 Novembre 1980
au Lycée Agricole de Melle (79)

une réunion technique au cours de laquelle seront traités des sujets relatifs aux diverses activités du Service de la Protection des Végétaux et à la lutte contre les Ennemis des Cultures.

Cette réunion qui intéresse tout particulièrement les techniciens de l'agriculture, qu'ils soient des secteurs public, para-public ou privé ainsi que les correspondants et observateurs de la Station d'Avertissements Agricoles est ouverte à toutes les personnes, agriculteurs ou non, intéressées par les questions de protection des cultures et de l'environnement.

L'ordre du jour de cette réunion ainsi que les modalités de participation seront publiés ultérieurement.

D'ores et déjà, retenez la date du 19 Novembre 1980.

COLZA D'HIVER

DESHERBAGE

Ce desherbage est souvent délicat et il convient d'intervenir au bon moment en fonction de la flore potentielle qu'il importe de bien connaître.

1) INFESTATION DE CRUCIFERES

Le problème des crucifères est pratiquement impossible à résoudre si on n'a pas pris au départ les mesures culturales nécessaires qui consistent à labourer dès que possible et à préparer un lit de semences. Ce "faux semis" permettra une levée précoce des mauvaises herbes. Ces dernières seront détruites au paraquat ou enfouies lors de la préparation du sol pour le "vrai semis". Il est possible aussi de semer avec un écartement suffisant permettant de biner pendant l'hiver : le colza se développera plus et son rendement soutiendra la comparaison vis à vis du colza semé à écartement normal.

Le desherbage chimique n'assure pas un contrôle suffisant des crucifères :

- en pré-levée : seule la capselle est sensible (Téridox, Dévrinol)
- en post levée : sanve, ravenelle et calepine peuvent être plus ou moins limitées par l'application de KERB ULTRA (propyzamide = 500 + diuron = 160 g/ha). Pour améliorer l'efficacité du desherbage, certains agriculteurs utilisent le diuron à plus forte dose (Karmex), ou emploient le méthabenzthiazuron (Tribunil). Mais ces 2 produits non homologués sont souvent phytotoxiques pour la culture et ne peuvent être employés qu'en toute dernière extrêmité aux risques et périls de l'utilisateur.

7417

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J. THIAULT

2) INFESTATION D'AUTRES DICOTYLEDONES

Un certain nombre de dicotylédones sont peu contrôlées par les herbicides de post-levée. Il s'agit de l'alchemille, des coquelicots, des fumeterres, du gaillet, des géraniums, des lamiers, des matricaires, de la pensée et des véroniques. Dans ce cas, un desherbage de prélevée est impératif. Ce desherbage peut se faire en pré-semis ou en post-semis.

...\...

2-1- PRESEMIS

Matière active dose par Ha	napropamide 1 000 g	trifluraline 1 200 g	diallate 1 400 g	nitralin 1 125 g	napropamide + nitralin 700 g + 200 g	butam 2 880 g
Produits commerciaux et dose par Ha	DEVRINOL 2 kg	TREFLAN 2,5 l	AVADEX 3,5 l	PLANAVIN 75 1,5 kg PLANAVIN W 50 2,5 kg	FULTON ZULAN 2,5 kg	COMODOR 4 l
Mode d'application	incorporer dans les 48 h sur 2 à 3 cm	incorporer dans les 4h sur 6 à 8 cm	incorporer immédiatement sur 6 cm	incorporer dans les 48h sur 2 à 3 cm	incorporer dans les 48h sur 2 à 3 cm	incorporation non obligatoire
Activité sur graminées	bonne en général limitée sur ray-grass repousses et folle avoine	bonne en général limitée sur repousses et folle avoine	bonne porter à 4 l/ha sur repousses et folle avoine	bonne sauf sur ray-grass folle avoine et repousses	bonne sauf sur ray-grass folle avoine et repousses	bonne sur folle avoine et repousses porter la dose à 5 l
Activité sur crucifères	bonne sur capselle limitée sur les autres	limitée	aucune	limitée	limitée	limitée
Activité sur autres dicotylédones	bonne en général limitée sur gaillet	bonne en général limitée sur gaillet insuffisante sur matricaire et mercuriale	aucune	bonne en général moyenne sur matricaire	bonne en général limitée sur gaillet	uniquement sur coquelicot, matricaire, stellaire et véronique
Observations	risques de phytotoxicité sur blé d'hiver suivant semé sans labour. Hasardeux sur groies.	les surdosages peuvent ralentir la végétation	ne pas traiter sur sol sec	éviter les surdosages		utilisable en post-semis

2-2- POST-SEMIS

Deux produits sont utilisables :

- le butam (Comodor)
- le dimétachlore à 1 500 g/ha (Téridox à 3 l/ha).

Ces produits doivent être utilisés le plus tôt possible après le semis et toujours avant la levée des mauvaises herbes.

.../...

Leur emploi est un peu plus souple que les produits de pré-semis. Mais leur spectre d'activité est relativement limité :

- butam : utilisé en post semis, il reste intéressant contre les graminées, et son action sur dicotylédones est plutôt meilleure qu'en pré-semis. Il est cependant inefficace sur alchemille, fumeterre, gaillet, géranium, lamier et crucifères.

- dimétachlore : inefficace sur folle avoine, repousses, coquelicot, fumeterre, gaillet, pensée, ravenelle et sanve. Le dimétachlore a l'avantage de pouvoir être suivi de n'importe quelle culture en cas de retournement du colza.

3- INFESTATION DE GRAMINEES

C'est le problème le plus facile à résoudre. Il peut l'être soit en pré-semis (voir tableau 2-1) soit en post-levée (voir tableau ci-dessous).

Matière active dose par Ha	dalapon 2 500 g	propyzamide 500 g	propyzamide + diuron 500 + 160 g	carbetamide 2 100 g	alloxydime - Na 750 g	benzoyl-prop-ethyl 1 000 g
Produits commerciaux dose par Ha	nombreuses spécialités	KERB 50 W 1 kg	KERB ULTRA 1,2 kg	LEGURAME 3 kg	FERVIN 1 kg	SUFFIX 20 5 l/ha
Date d'application	du stade 2 feuilles vraies à 15 jours avant la période des premiers gels	du stade 3 feuilles vraies jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation	du stade 4 feuilles vraies bien développées et avant l'hiver	du stade 4 feuilles vraies jusqu'à 3 semaines avant la reprise de la végétation	de la levée au début de la montaison de la graminée	au stade tige 10 cm avant montaison du colza
Observations	sensibilise les plantes au gel doit être appliqué tôt				adjoindre 3 l d'huile	uniquement contre folle avoine

LUZERNE PORTE-GRAINES

Le vol de Laspeyresia est terminé, les pontes sont écloses et les chenilles ont pénétré dans les gousses. Elles ne sont donc plus sensibles aux interventions insecticides. Les captures au filet fauchoir de Tychius et de punaises sont faibles. Aucun traitement ne doit être envisagé dans l'immédiat.

VIGNE

MILDIOU

La situation générale reste saine en particulier dans la Vienne. Cependant, les pluies des 25, 26 et 28 Juillet ont amené quelques sorties de taches dans certains secteurs du vignoble charentais où la maladie était déjà présente (Borderies par exemple) et en général sur des parcelles mal rognées, et mal protégées à la mi-Juillet (voir bulletin n° 178). La situation risquant encore de se déteriorer à l'occasion des pluies orageuses de la période actuelle, il convient d'effectuer un traitement généralisé dès réception dans les Charentes. En effet, le traitement d'aoûtement devra être retardé cette année, et on risquerait de voir se développer le mildiou d'automne comme ce fut le cas en 1976 si on attend le début septembre pour intervenir : attaques sur grappes, défeuillaison précoce entraînement un aoûtement très mauvais et des difficultés de taille.

P.1.418

OIDIUM

Les conditions restent favorables. Poursuivre la lutte jusqu'à la véraison en situations sensibles. Ne pas employer le soufre pour les traitements tardifs en Charentes (goût des eaux de vie).

BOTRYTIS

Les viticulteurs surpris par les attaques précoces de cochylis dès la fin Juillet, ne doivent pas négliger la lutte contre le botrytis, qui se trouve favorisé par les blessures de pénétration des vers. Le deuxième traitement s'effectue normalement à la fermeture de la grappe.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le vol de cochylis est pratiquement terminé, mais le vol d'Eudémis se poursuit activement, ce qui oblige à maintenir la protection là où cette tordeuse est abondante. Ne plus utiliser maintenant que des produits qui possèdent une bonne action curative en plus d'une remanence correcte comme par exemple le méthomyl (Lannate).

POMMIERS-POIRIERS

CARPOCAPSE

Dans les zones les plus précoces de la région, la période actuelle coïncide avec une recrudescence des éclosions, ce qui doit inciter à bien maintenir la protection. En zones moyennes, le second vol, bien que faible, oblige à appliquer un traitement dès réception. En raison de la proximité de la récolte de certaines variétés (poires en particulier) nous rappelons qu'il est indispensable de bien respecter les délais d'emplois légaux.

MALADIES DE CONSERVATION

Contre Gloeosporium et Trichoseptoria, effectuer suivant les pluies 2 à 3 traitements commençant 30 à 40 j avant récolte. Utiliser bénomyl à 30 g/hl (Benlate), carbendazim à 30 g/hl (nombreuses spécialités) thiophanate méthyl à 70 g/hl (Pelt 44). Il est également possible contre ces maladies de faire un trempage des fruits après récolte avec du benomyl à 50 g/hl ou du thiabendazole à 270 g/hl (Decco 60 T) ; ce dernier produit peut aussi être pulvérisé à raison de 2 l de bouillie (dosée à 90 g de matière active /hl) par tonne de fruits.

Contre les attaques de phytophthora, pulvériser la partie basse des arbres avec du captafol à 100 g/hl (Difosan, Orthodifolatan) du captane à 150 g/hl (nombreux produits) ou du tolylfluanide à 75 g/hl (Methyleuparène).

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Le vol est terminé dans le secteur précoce de Charente Maritime et la protection peut donc être suspendue.

Par contre, dans la Vienne, le vol commence seulement, et il est très peu actif. Attendre les derniers jours d' Août pour reprendre les traitements.

ROUILLE DU POIREAU

Maintenir un rythme de traitements suffisant dans toutes les zones, en faisant des interventions spécifiques lorsque la protection contre la teigne est suspendue.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 19.8.80
Préc. Note : Bull. n° 180 du 5.8.80
N° du papier de presse : 535 AD.